



PLATE-FORME FRANCOPHONE  
DU VOLONTARIAT  
A.S.B.L.



Dans le cadre du décret Education Permanente

La Plate-forme francophone du Volontariat  
présente :

## ANALYSE N°6

(8.136 signes)

### Le temps de l'engagement

*Comment s'insérer au mieux dans un projet  
de volontariat à l'heure de la retraite ?*



## Introduction

En 1900, l'espérance de vie en Belgique était de 47 ans. Elle est passée à 66 ans en 1950, puis à 78 ans en 2000. Cela a évidemment des conséquences sur le nombre de personnes de plus de 65 ans dans notre pays et sur les **politiques en matière de retraite**. Pour retracer brièvement l'histoire de la retraite, on peut situer l'apparition des premières caisses de retraites dès 1850. En 1924, l'assurance vieillesse devient obligatoire, mais la plupart des individus ne vivent pas suffisamment longtemps pour en bénéficier. Depuis 1944, le système de sécurité sociale se développe plus largement avec notamment la caisse d'invalidité et le chômage.

Dans les années 50, avec l'apparition de la notion de 3ème âge, les premières maisons de repos voient le jour. Rapidement, cette notion se fait dépasser par celle de **senior**, créée à des fins consuméristes. En effet, la précarité des personnes âgées reste tangible, mais leurs conditions de vie à la retraite se sont améliorées et ils représentent désormais un marché juteux.

Il existe **différentes manières de déterminer le vieillissement d'une personne** : par son âge chronologique, en terme de nombre d'années, par son âge biologique, c'est-à-dire l'âge de ses artères, par son âge physique, soit les transformations de son corps, la dépendance, par son âge social, autrement dit la succession des stades de l'enfance, de l'adolescence, de l'âge adulte, de la retraite, par son âge administratif, les jeunes ou les aînés, et enfin par son âge subjectif, c'est-à-dire l'âge que chacun perçoit pour lui-même ou se voit attribuer par les autres. Cependant, les enquêtes menées aujourd'hui doivent prendre en compte qu'un individu de 65 ans ne présente pas les mêmes caractéristiques en termes de capacités physiques et mentales qu'une personne du même âge il y a 30 ans.



## 1) Le concept du vieillissement actif

De manière générale, on constate donc une recrudescence des activités chez les personnes âgées. L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) incite d'ailleurs les aînés à mettre en pratique un vieillissement actif. Il doit cependant s'agir d'un processus qui consiste à **optimiser les possibilités de vie** en bonne santé, de participation et de sécurité, afin d'accroître la qualité de vie pendant la vieillesse.

Néanmoins, il est important d'identifier **les écueils** du vieillissement actif en opérant premièrement une différence entre les personnes ayant réalisé une activité manuelle ou intellectuelle durant leur vie active, car leur processus de vieillissement ne seront pas forcément identiques. Dans ce contexte, il faut également veiller à ne pas culpabiliser ceux qui n'optent pas pour le vieillissement actif. Deuxièmement, il ne faut pas réduire le vieillissement actif à l'emploi et privilégier au contraire le volontariat, le renforcement des liens familiaux, de voisinage et autres activités liées au plaisir.

Selon des études menées récemment, **les aînés s'engagent volontairement pour différentes raisons** qui vont du besoin de se sentir utile à l'envie de faire des rencontres, en passant par celle d'occuper son temps libre ou de défendre une cause. Ils préfèrent s'investir dans des associations qui prônent la convivialité et qui sont actives dans les secteurs du sport ou de la culture. L'association France Bénévolat a identifié plusieurs profils d'aînés volontaires : ceux qui ont toujours eu tendance à s'engager et ceux qui s'engouffrent dans la vie associative pour compenser la peur du vide, ceux qui ne supportent pas de se sentir inutiles.



## 2) Le développement de l'intergénérationnel

Il n'y a pas si longtemps, les relations intergénérationnelles se déroulaient essentiellement au sein de la famille, or face à l'explosion du cercle familial, ce lien est en train de se perdre. En conséquence, des conflits entre les générations peuvent apparaître, notamment du fait d'un certain 'jeunisme' dans notre société qui provoque chez certains la  **Crainte de vieillir**. Cette situation fait craindre que le fossé entre les générations se creuse plus rapidement et plus profondément en poussant chacun à rester cloisonné avec ses problèmes.

Ainsi, dans les années 80, les projets intergénérationnels sont nés dans le secteur gériatrique pour répondre à l'isolement des personnes dans les maisons de repos. Aujourd'hui, l'intergénérationnel est plus nuancé et s'est professionnalisé. Il y a toute une littérature qui permet de mener à bien des projets de ce type en évitant de tomber dans l'assistanat des personnes âgées comme ce fut le cas pendant des années. A l'heure actuelle, les initiatives intergénérationnelles s'inscrivent dans une **démarche globale et transversale à toute la société**, elles touchent tous les milieux et toutes les cultures.

Ces projets concernent une multitude de thématiques : la mobilité, l'aménagement de territoire, l'habitat, l'éducation, la formation, la gestion des compétences, la solidarité de proximité, la convivialité, la culture, les loisirs, le multimédia, la mémoire, la transmission, ... L'objectif est de **provoquer la rencontre et de créer des liens spontanés**, en luttant contre les préjugés. Cela fonctionne extrêmement bien au niveau local où il y a une plus grande réciprocité entre les âges, liée à des solidarités de quartier et à une bienveillance commune.



De manière générale, les clés de la réussite pour les projets intergénérationnels se situent au niveau de l'implication des participants. Il est nécessaire de mettre en place une certaine **réciprocité** et de préparer les individus à la rencontre. Chaque âge peut dès lors retirer une réelle plus-value du projet. Les tous petits impriment dans leur esprit une image positive de la vieillesse, faite de convivialité et de chaleur humaine. Les enfants, avides de savoir et de transmission, peuvent se resituer au niveau généalogique. Les adolescents sont très proches des aînés parce qu'ils vivent comme eux des transformations physiques et des mutations psychologiques qu'ils ne comprennent pas toujours. Quant aux aînés eux-mêmes, ils ont le sentiment d'apporter leurs savoirs, leurs valeurs et leurs expériences.

L'intergénérationnel fonctionne avec énormément de volontaires et les activités pour les aînés y sont multiples, adaptées à leurs savoir-faire et leur potentiel : papy conteur, passeur de mémoires, accompagnateur d'enfants de détenu, ... Entre la personne âgée et le jeune, il se passe quelque chose **au niveau affectif** qui peut bloquer ou débloquer des situations, ce à quoi il faut dans tous les cas être très attentif.

### 3) L'encadrement des personnes âgées

Une question centrale concernant le volontariat des aînés consiste à **se demander si c'est à l'association de s'adapter au volontaire ou l'inverse ?** La réponse est complexe, car du côté de l'association, les exigences peuvent être élevées et les critères spécifiques pour certains types de volontariat. Cependant, ces associations pourraient offrir des formations à leurs volontaires pour qu'ils puissent affronter certaines situations.



De l'autre côté, il y a des gens qui se retournent vers le volontariat pour régler leur problème ou simplement exister socialement et à cela, les associations ne peuvent pas se plier. Le danger serait de généraliser les pratiques de sélection à tous les volontariats et de se rapprocher du modèle entrepreneurial.

Les volontaires ne doivent pas se retrouver dans un système où ils ont des comptes à rendre ou trop de contraintes. Il est important d'avoir dans une association un employé, même à temps partiel, qui pérennise de manière durable les liens avec les volontaires et s'occupe de la partie administrative. Sans cette personne indispensable, les projets sont exposés à l'épuisement, car les volontaires sont davantage **engagés pour la rencontre et l'échange**.

La société civile reste méfiante à l'égard de cette année du vieillissement actif du fait de cette ambiguïté cultivée autour du vieillir activement dans l'employabilité. Il serait préférable de défendre la notion de **citoyenneté active**, quel que soit l'âge, et celle de **vieillesse intégrée**, qui insiste sur la nécessité de rester actif en fonction de ses possibilités, de ses envies, ses choix et à l'intérieur de structures adaptées.



## Conclusion

L'allongement de l'espérance de vie représente incontestablement un progrès pour l'humanité, qui exige le développement de nouvelles solidarités entre les générations. Les réformes politiques doivent tenir compte des enjeux multiples du vieillissement démographique, afin d'assurer un **équilibre satisfaisant** entre la possibilité de financer le système à long terme, la solidarité, et l'équité entre les générations.

Toute vie sociale est faite d'échanges. La démarche de réciprocité traverse comme une exigence les relations humaines. La solidarité intergénérationnelle n'est pas une relation à sens unique entre la population active jeune et la population plus âgée inactive. Il existe de nombreux transferts, formels et informels, qui s'effectuent dans les deux sens. Le total de ces transferts détermine à la fois la qualité de vie des jeunes générations et des personnes plus âgées. La solidarité, qu'elle soit intergénérationnelle ou entendue au sens large, implique l'idée d'une **responsabilité commune et partagée**.

Les aînés doivent donc être mieux considérés en regard de la richesse qu'ils apportent, entre autres au travers de leur implication toujours plus importante dans les activités citoyennes. En effet, Le vieillissement actif ne doit pas se penser uniquement sur base de la transition entre le travail et la retraite. Il doit **prendre en compte l'engagement citoyen dans un processus d'ensemble**.



## Source

- Etude sur le bien-être des personnes de plus de 70 ans en Wallonie par NISSEN LAURENT (<http://orbi.ulg.ac.be/handle/2268/98547>)
- Commission européenne, « *Vers une société de tous les âges. Emploi, Santé, Retraites et Solidarité Intergénérationnelle* », <http://bit.ly/dATeDC>